



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

AVIS PUBLIC : Publication et entrée en vigueur du règlement numéro 269-2023

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE le règlement numéro **269-2023** modifiant le règlement numéro 256-2021 concernant les modalités de publication des avis publics a été adopté par le conseil municipal le 14 novembre 2023;

QUE le règlement numéro 269-2023 est **entré en vigueur** le 21 novembre 2023.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 21 novembre 2023.

Jessica Mc Kenzie, B. Urbanisme
Directrice générale et greffière-trésorière